Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le 10/04/2025
ID : 026-200091718-20250328-DCS_2025_004-BF

Délibération n°2025-004

Date de convocation : 14/03/2025

Membres en exercice : 33

Présents : 22

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte publié le : 10/04/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

SYNDICAT MIXTE D'EYGUES EN AYGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 28 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 28 mars à neuf heures, le Conseil Syndical s'est réuni à Nyons, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de M. Gérard PEZ, et en cette qualité, président de séance :

Présents : 22
Communauté de communes Pays d'Orange en Provence (6) : ARGENSON Jonathan, BEYNEIX Céline, BISCARRAT Louis, MARQUESTAUT Pierre, MARQUOT Xavier, REYNIER DUVAL Christophe,
Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence (5) : AURIACH Hervé, CROZET Pascal, GABRIEL Marc, MEUNIER Annie, ROTICCI Roland,
Communauté de communes Vaison Ventoux (2) : FRITSCH Chantal, MICHEL Marie-Claire,
Communauté de communes Drôme Sud Provence (1) : VEILLY Daniel,
Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (6) : CHAMBON Claude, DAYRE Thierry, DESSALES Jean-Luc, GREGOIRE Jean-Luc, PEZ Gérard, SALIN Olivier,
Communauté de communes du Diois (0) :
Communauté de communes du Sisteronais Buech (2) : MORENO Juan, TARDY Lionel

Excusés / Absents ayant donné pouvoir : 8
Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (6) : ANDRES Valérie donne pouvoir à ARGENSON Jonathan, BOUYER Michel donne pouvoir à MARQUOT Xavier, GALMARD Marie Thérèse donne pouvoir à BEYNEIX Céline, GELEDAN Marc donne pouvoir à MARQUESTAUT Pierre, ESPINOSA Jean-Antoine donne pouvoir à REYNIER DUVAL Christophe, RICOU Florian donne pouvoir à BISCARRAT Louis,
Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence (0) :
Communauté de communes Vaison Ventoux (0) :
Communauté de communes Drôme Sud Provence (1) : GARIN Maryannick donne pouvoir à VEILLY Daniel,
Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (0) :
Communauté de communes du Diois (1) : MOLERUS Christian donne pouvoir à M. Lionel TARDY,
Communauté de communes du Sisteronais Buech (0) :

Excusés / Absents : 3
Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (0) :
Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence (0) :
Communauté de communes Vaison Ventoux (0) :
Communauté de communes Drôme Sud Provence (0) :
Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (2) : CHAREYRE Laurent, GIREN Didier,
Communauté de communes du Diois (1) : BAUDIN Pascal,
Communauté de communes du Sisteronais Buech (0) :

Secrétaire de Séance : CROZET Pascal

2025-004 : FINANCE : OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025
RAPPORTEUR : M. Gérard PEZ

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le 10/04/2025
ID : 026-200091718-20250328-DCS_2025_004-BF

Sur proposition du bureau syndical en date du 14 mars 2025 et conformément aux orientations budgétaires approuvées le 28 février 2025, il est proposé d'adopter le projet de budget primitif suivant, joint en annexe :

- En section de fonctionnement une dépense d'un montant de 1 763 439.81 € et une recette de 1 763 439.81 € (y compris la reprise des excédents antérieurs).

- En section d'investissement une dépense de 2 377 559.61 € et une recette de 2 377 559.61 €.

Il convient que le comité délibère.

LE COMITE SYNDICAL

AYANT OUÏ cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 du budget principal du Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues ;

- **AUTORISE** le président à accomplir tout acte nécessaire ou formalité liée à l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
CROZET Pascal

Le Président,
Gérard PEZ

SYNDICAT MIXTE SMEA EYGUES-AYGUES